

POST Luxembourg renforce sa gouvernance et nomme Marie Bourlond au Comité exécutif



POST Luxembourg annonce la nomination de Marie Bourlond en tant que Directrice en charge des activités Risk et Compliance et membre du Comité exécutif, avec effet au 15 juillet 2026, sous réserve de l'accord de la Commission de Surveillance du Secteur Financier (CSSF). Cette nomination constitue une première pour le groupe et traduit la volonté de POST de renforcer son dispositif de gouvernance dans un environnement réglementaire en constante évolution.

Forte de plus de 25 ans d'expérience dans les domaines de la compliance, de la gestion des risques et de la gouvernance, Marie Bourlond rejoint POST Luxembourg après un long parcours au sein de la Banque Internationale à Luxembourg (BIL), où elle occupait depuis 2012 la fonction de *Group Chief Compliance Officer*.

Elle a mené de nombreux programmes de transformation réglementaire, notamment dans le domaine de la protection des données, de la lutte contre le blanchiment et plus globalement en matière de contrôle interne. Elle est par ailleurs coprésidente de l'Association Luxembourgeoise des Compliance Officers (ALCO).

«?L'arrivée de Marie Bourlond au sein du Comité exécutif de POST traduit notre volonté d'inscrire le Risk et la Compliance au plus haut niveau de gouvernance du groupe. Dans un environnement

de plus en plus réglementé et sous forte attente d'exemplarité, cette décision renforce notre capacité à anticiper, maîtriser et accompagner les enjeux de long terme auxquels POST est confronté en tant qu'établissement public et acteur clé des infrastructures nationales?», déclare Claude Strasser, Directeur général de POST Luxembourg.

Marie Bourlond aura pour mission de structurer et consolider le dispositif de gestion des risques et de conformité du groupe, en lien étroit avec la stratégie, les métiers et les exigences réglementaires applicables.

«?Rejoindre POST Luxembourg c'est faire le choix d'un engagement fort au service d'un groupe emblématique, au cœur des missions d'intérêt général du pays. La performance durable d'un établissement public repose sur une gouvernance exigeante, une maîtrise proactive des risques et une approche responsable de la conformité, au service des citoyens, des clients et des collaborateurs?», souligne Marie Bourlond.